3,00€ samedi 27 – dimanche 28 mars 2021 LE FIGARO – N° 23 825 – www.lefigaro.fr – France métropolitaine uniquement Dernière édition

lefigaro.fr

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais

AFRIQUE
LES ÉLÉPHANTS DES FORÊTS MENACÉS D'EXTINCTION PAGE 11

ALAIN PROST
« UN FRANÇAIS CHAMPION DU MONDE SUR UNE F1 FRANÇAISE, CE SERAIT MAGNIFIQUE » PAGES 12 ET 13

EXÉCUTIF
Macron dans la tourmente de l'épidémie PAGES 2 ET 3

COVID-19
À la frontière allemande, les travailleurs français redoutent les contrôles renforcés PAGE 5

RWANDA
La responsabilité de la France dans le génocide PAGE 7

FOOTBALL
Kazakhstan : un périple pour les Bleus pour repartir du bon pied PAGE 14

TOURISME
En pleine tourmente, les parcs d'attractions redoutent une crise durable PAGE 23

VINS
Les 12 coups de cœur du « Figaro » à moins de 25 euros PAGE 28

HEURE D'ÉTÉ
Dans la nuit de samedi à dimanche, à 2 heures il sera 3 heures.

CHAMPS LIBRES
- Les tribunes d'Alexandre Gady et de Dmytro Kuleba
- La chronique de Mathieu Bock-Côté

PAGES 16 ET 17

FIGARO OUI FIGARO NON

Réponses à la question de vendredi :
Faut-il avancer le début des vacances de Pâques pour freiner l'épidémie de Covid-19 ?

OUI	NON
56 %	44 %

TOTAL DE VOTANTS : 150 406

Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr
Emmanuel Macron a-t-il eu raison de ne pas reconfiner fin janvier ?

ROBERTHARDING – STOCK.ADOBE.COM – XPB / JAMES MOY/RENAULT

Le gouvernement confronté à la dérive de la dette

La dette publique s'est envolée de 270 milliards d'euros en 2020 et continuera d'augmenter cette année. L'exécutif promet de maîtriser les dépenses, mais sans vraiment dire comment.

Jamais la France n'a vécu une si grande dérive de ses finances publiques. La dette a explosé de 18 points de PIB en un an, pour atteindre 2 650 milliards d'euros fin 2020, soit 115,7 % de la création annuelle de richesses. Cette année, elle devrait poursuivre son inexorable progression. Selon le budget 2021, elle atteindrait 122 % du PIB en décembre prochain. Cette flambée relance le débat sur la maîtrise des dépenses publiques. Conscient du danger de ces dérives, le gouvernement assure qu'il agira pour réduire les déficits et la dette lorsque la crise se calmera. Pour y parvenir, il compte sur le retour de la croissance, sur une meilleure maîtrise des dépenses publiques, mais sans austérité, et écarte les hausses d'impôts. Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, est favorable à un cantonnement de la dette Covid de l'État.

→ POUR S'EN SORTIR, LA FRANCE N'A PAS D'AUTRE CHOIX QUE DE TAILLER DANS SES DÉPENSES ET SON TRAIN DE VIE → LE CASSE-TÊTE D'UN FINANCEMENT PÉRENNE, APRÈS LA CRISE, DE LA PROTECTION SOCIALE → « CE QUI COMPTE, POUR LES FINANCES PUBLIQUES, C'EST LE POIDS QUE REPRÉSENTE LA CHARGE DES INTÉRÊTS » PAGES 20 ET 21

La fronde monte contre la prolifération des éoliennes

VYOE – STOCK.ADOBE.COM

La France compte un peu plus de 8 000 mâts. Un nombre qui va augmenter, sur terre comme au large, d'au moins 50 % d'ici à 2028. Pêcheurs, écologistes, élus… les opposants sont toujours plus nombreux. PAGES 8, 9 ET L'ÉDITORIAL

Birmanie : la jeunesse s'arme face à la junte

Après le calme, la tempête. Succédant à une journée de *« grève générale et silencieuse »* mercredi, les manifestations ont repris de plus belle au pays des Mille-Pagodes. À la veille de la Journée nationale des forces armées, ce samedi, au moins treize personnes ont perdu la vie, portant le bilan humain à plus de 320 morts. Face aux militaires, la résistance s'organise et commence à s'armer, rompant avec des semaines d'actions pacifiques. Des camps d'entraînement apparaissent dans les zones frontalières et des barricades se dressent en ville. PAGE 6

ÉDITORIAL par Bertrand de Saint Vincent bdesaintvincent@lefigaro.fr

Les envahisseurs

La beauté n'a qu'un défaut, mais il est de taille : elle est réactionnaire. Intrinsèquement inégalitaire, exigeante et orgueilleuse, elle rétablit les hiérarchies et exalte les leçons du passé. À ce titre, elle doit être rabaissée. L'art contemporain, qui la méprise avec une ironie supérieure, a ouvert la voie. Le cinéma lui a emboîté le pas. En revendiquant, telle une vertu pseudo-populaire, sa « *vulgarité* », l'héroïne de la récente cérémonie des César, Corinne Masiero, a porté la laideur au pinacle. Les propagateurs d'éoliennes s'inscrivent dans ce courant. Fi de l'esthétique, cette vertu aristocratique. « *Rangés comme des soldats* » selon les termes furieux de l'illustrateur Philippe Dumas, des milliers de « *tourniquets* » défigurent avec application le paysage français. Militants bétonnés d'un monde meilleur, ils dominent de leur silhouette écrasante tous les territoires. Site historique – Alésia –, massif qui fit rêver Cézanne – Sainte-Victoire –, champ de bataille de la Première Guerre mondiale, décor du chef-d'œuvre de Marcel Proust – Illiers-Combray… rien ne résiste à leur appétit dévorant. Ils ont besoin d'air. Des Corbières au pays de Caux, de la Touraine à la baie de Fécamp, leurs pales monstrueuses tranchent comme un couteau dans l'harmonie séculaire des campagnes. À Belle-Île comme à l'île d'Yeu, ils prétendent même marcher sur la mer. Tant pis pour les poissons ; on s'occupe déjà bien assez des baleines.

Tout est permis à ces modèles tristement monotones, dessinés en usine, dont le gigantisme ne cesse de s'accroître. Lourds, bruyants, hostiles à la faune, ces envahisseurs sont déguisés en super-héros. Ils tournent dans une fiction écolo. Ils vont sauver la planète, nous dit-on. Cela reste à prouver : non seulement que l'électricité qu'ils produisent est propre, mais qu'ils en produisent. Pour l'heure, les éoliennes détruisent : le silence, les souvenirs, la vue. Cette splendeur, immortalisée par les poètes, les écrivains, les peintres, les bâtisseurs ou les cinéastes dont certains voudraient débarrasser la France car elle leur fait de l'ombre. ■

> Des milliers de « tourniquets » défigurent le paysage français

M 00108 - 327 - F: 3,00 €

AND : 3,20 € – BEL : 3 € – CH : 4,20 FS – CAN : 5,70 SC – D : 3,60 € – A : 3,60 € – ESP : 3,20 € – Canaries : 3,20 € – GB : 2,90 £ – GR : 3,40 € – DOM : 3,20 € – ITA : 3,30 €
LUX : 3 € – NL : 3,40 € – PORT.CONT : 3,30 € – MAR : 23 DH – TUN : 4,40 DT – ZONE CFA : 2 400 CFA ISSN 0182.5852

La prolifération des éoliennes avive les tensions dans les campagnes

Le pays compte 8 000 mâts. Un nombre qui devrait croître de 62 % d'ici à 2028, proportionnellement à la colère de nombreux Français.

ÉRIC DE LA CHESNAIS
@plumedeschamps

ENVIRONNEMENT Le pays devrait voir sortir de ses terres ou émerger de ses eaux marines, d'ici à la fin de la prochaine décennie, des milliers d'éoliennes supplémentaires pour répondre aux objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Décidée par le gouvernement dans un décret du 21 avril dernier, elle prévoit en effet que la part de l'énergie éolienne devienne, d'ici à 2028, la deuxième source de production électrique française devant l'hydraulique, mais loin derrière le nucléaire.

Au regard de l'année passée, elle en prend le bon chemin : elle est passée devant les énergies fossiles (principalement le gaz) en 2020. Pourtant, beaucoup reste à faire. *« Pour atteindre cet objectif, la part de l'éolien, qui représente actuellement 8 % de la production électrique française, devra passer entre 15 et 20 % d'ici à la fin de la décennie,* commente Alexandre Roesch, délégué général du Syndicat des énergies renouvelables (SER). *Cela ne veut pas dire que le nombre d'éoliennes va doubler, comme certains le laissent croire. Les derniers modèles d'éoliennes sont deux fois plus puissants que les anciens et vont encore améliorer leur productivité. Par ailleurs, les premiers parcs éoliens en mer, avec des rendements encore supérieurs, devraient tourner à partir de 2022. »* On compte aujourd'hui 8 000 éoliennes, réparties dans 1 800 parcs sur tout le territoire. Et il devrait y en avoir au total, d'ici à 2028, entre 12 000 et 13 000, en fonction de l'avancement des programmes, soit une augmentation de 50 à 62 %.

Premier écueil : le choix des sites

Face au réchauffement climatique, l'État veut augmenter la part des énergies dites « propres », dont l'éolien et le solaire, car elles rejettent moins de gaz carbonique dans l'atmosphère. Si beaucoup partagent ce but, la mise en œuvre de cette politique énergétique se heurte sur le terrain à de très fortes oppositions. Le premier écueil, c'est le choix des sites. Ils deviennent de plus en plus difficiles à trouver, compte tenu des contraintes imposées aux opérateurs. Ainsi les mâts ne doivent pas être trop près des habitations (500 mètres minimum), ils ne peuvent pas non plus être situés dans un couloir aérien civil ou militaire, et ils ne peuvent pas être disposés à moins de 30 kilomètres des radars de l'armée ni trop près des radars météo. *« Actuellement, compte tenu de toutes ces interdictions, on ne peut pas mettre d'éoliennes sur 47 % du territoire français,* reconnaît Michel Gioria, délégué général de France Énergie Éolienne, organisation professionnelle représentant les 17 exploitants d'éoliennes en France. *Nous avons demandé aux pouvoirs publics un desserrement de ces critères. Nous voudrions pouvoir mettre des parcs dans un rayon minimal de 20 kilomètres, et non plus 30, autour des radars militaires. Ce qui nous donnerait 15 % d'espace en plus pour implanter des éoliennes et mettrait en cohérence la volonté d'un développement plus harmonieux avec l'atteinte des objectifs de la PPE. »*

Dans ce contexte, on comprend que la concurrence entre les opérateurs pour trouver le site idéal est vive. *« Le maire de ma commune, Béon, dans l'Yonne, entre Sens et Auxerre, a déjà été démarché par 6 ou 7 opérateurs différents. C'est à la limite du harcèlement. On fait miroiter aux édiles des recettes fiscales supplémentaires et la rénovation de bâtiments,* s'insurge Nicolas Viney, président de l'association Village en campagne, un collectif opposé à l'implantation de trois éoliennes dans la communauté de commune de Joigny, riche en monuments historiques. *C'est en totale incohérence avec l'extension récente du label d'art et d'histoire. »*

Grâce au combat du collectif des riverains et des habitants d'Échauffour, la préfecture de l'Orne a ordonné, en janvier, la suspension de l'exploitation du parc éolien, qui ne respectait pas le volume accoustique autorisé.
PATRICK SICCOLI/SIPA

À cette injure patrimoniale s'en ajoute une pire, selon les opposants à un autre projet. Des exploitants n'hésitent pas à faire fi du passé et de la mémoire collective de la guerre. *« Les bras m'en tombent,* déplore Jean-Louis Butré, président de la Fédération de l'environnement durable (FED), qui regroupe plus d'un millier d'associations opposées aux éoliennes. *Aucun lieu, pas même un charnier de la Seconde Guerre mondiale, n'arrête les ambitions des promoteurs et des affairistes. À Ban-Saint-Jean, dans la commune de Denting, en Moselle, un parc éolien est en cours d'instruction sur un charnier où ont été retrouvés plus de 23 000 corps, des Russes, des Ukrainiens morts sur place, en travail forcé. Ce lieu est le plus grand mouroir nazi de France de la Seconde Guerre mondiale ».* Pas sûr que le préfet donne son feu vert à ce chantier qui a causé, en outre, de nombreuses plaintes d'anciens combattants.

Course en avant

En revanche, dans l'Aisne, *« des éoliennes sont déjà implantées sur des champs de bataille de la Première Guerre mondiale, à proximité des nécropoles nationales de La Désolation et du Sourd, là où ont péri des milliers de soldats français et allemands »,* dénonce Valérie Bernardeau, qui habite à Puisieu et Clanlieu, à équidistance des deux cimetières. *« Rien ne les arrête, ils veulent encore ajouter d'autres mâts sur des parcs existants,* poursuit Valérie Bernardeau, également

À Saint-Brieuc, les pêcheurs furieux menacent de bloquer le chantier

PARMI la dizaine de projets d'éoliennes en mer qui devraient émerger le long des côtes françaises d'ici les prochaines années celui de la baie de Saint-Brieuc cristallise la tension. Il s'agit d'un projet de parc off-shore de 62 mâts de plus de 200 mètres de haut fixés au sol. Problème : il doit être installé au sein d'un des plus importants gisements de coquilles Saint-Jacques du pays, qui est également une zone de frayères et de migrations de nombreuses autres espèces marines.

À quelques semaines du démarrage des travaux, - ils ont été planifiés au début de ce printemps pour une durée de trois ans -, les rapports entre les professionnels de la mer et le porteur du projet, la société Ailes Marines, filiale à 100 % de l'énergéticien espagnol Iberdrola, se tendent. *« Les marins-pêcheurs ne veulent pas de ce projet et ils ne laisseront pas détruire ce qu'ils s'évertuent à préserver depuis de nombreuses années »,* prévient Alain Coudray, président du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes-d'Armor (CDPMEM) à l'issue d'une réunion de concertation organisée le jeudi 11 mars à la préfecture des Côtes-d'Armor en présence des marins et de l'opérateur de l'énergie espagnol. *« Il n'est cependant pas trop tard pour éviter des affrontements sans précédent en baie de Saint-Brieuc,* menace-t-il. *Les dirigeants d'Iberdrola (...) doivent abandonner le projet. Dans la volonté affichée de mener la transition écologique avec ses pêcheurs, l'État français doit avoir l'ambition d'annuler ce projet. »* Le ton est donné.

Déjà en mai dernier, une soixantaine de navires de pêche ont encerclé pacifiquement un bateau mandaté par le porteur du projet pour effectuer des mesures océanographiques. Il a dû regagner la terre ferme. *« Nous ne sommes pas d'accord avec les études d'impact qui ont été faites par Ailes Marines,* s'insurge Alain Coudray. *La société ne nous a toujours pas apporté les preuves que cela n'allait pas affecter notre travail de façon irréversible et ce dès le démarrage des travaux. »*

> **« Nous ne voulons pas que nos efforts pour reconstituer la ressource en coquilles Saint-Jacques, homards, bulots ou seiches soient réduits à néant »**
> GRÉGORY LE DROUGMAGUET (CDPMEM)

Forage pour implanter les pieux des fondations par 30 mètres de profondeur, creusement des tranchées pour rapatrier le courant à terre, 100 kilomètres de câble à enfouir... Toutes ces opérations ne seront pas sans conséquences sur le biotope. Sans compter qu'une fois installées, les éoliennes offshore représenteront autant de zones d'exclusion pour la pêche. *« Nous ne voulons pas que nos efforts réalisés depuis plus de vingt ans pour reconstituer la ressource en coquilles Saint-Jacques, mais aussi celle des autres espèces comme le homard, le bulot ou la seiche, soient réduits à néant »,* avertit Grégory Le Drougmaguet, chargé de mission auprès du CDPMEM.

Selon l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), *« les populations de coquilles Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc ont battu un record historique en 2020, confirmant la tendance favorable observée depuis le début des années 2000, en lien avec la gestion mise en place par les pêcheries françaises ».*

Il s'agit désormais du deuxième gisement de coquilles en France derrière celui de la baie de Seine et fait vivre sur la zone 220 bateaux dont une centaine rien que pour le périmètre visé par le parc éolien (80 km²). L'enjeu pour la profession est donc majeur. C'est pourquoi le responsable du CDPMEM a écrit en désespoir de cause au président de la République dans le but de s'entretenir avec lui. Sans succès. Emmanuel Macron leur a fait répondre via son chef de cabinet, Brice Blondel, ancien préfet des Hautes-Pyrénées, que leur dossier avait été *« transmis au ministère de la Transition écologique »* et au *« ministère de la Mer ». « Ces deux ministères apporteront des réponses aux préoccupations des pêcheurs dans les semaines qui viennent »,* s'engage-t-on au palais présidentiel.

Pour sa part, Ailes Marines insiste avoir *« modifié son projet initial lancé il y a dix ans pour tenir compte des remarques des marins pêcheurs ». « Le nombre d'éoliennes installées a été réduit, passant de 100 éoliennes prévues initialement à 62 actuellement »,* précise un porte-parole en faisant référence au descriptif de ce vaste chantier, disponible sur internet. *« Cela permet d'augmenter l'espacement entre les éoliennes de 1 300 mètres au lieu de 1 000 initialement prévus. »*

Ainsi, il devrait être plus facile pour les bateaux de naviguer au sein du parc. *« Pour minimiser l'impact du parc éolien sur la pêche, les lignes d'éoliennes sont orientées au cap 314°. Elles suivent donc l'axe des courants de marée et donnent la possibilité de pêcher aux arts traînants, au chalut par exemple, dans le parc. Il est également possible d'y pêcher aux arts dormants, à l'aide de casiers ou de filets par exemple »,* peut-on également lire dans le projet détaillé.

En mai 2020, en signe de protestation contre le projet de parc éolien d'Ailes Marines et d'Iberdrola, des pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc avaient échoué leurs bateaux sur la plage d'Erquy.
GAEL CLOAREC/LE PICTORIUM

Pour les pêcheurs, cela représente tout de même une zone d'exclusion de 50 mètres autour de chaque éolienne, soit autant d'obstacles physiques à la navigation, qui s'ajoutent aux incertitudes liées à l'entrée en vigueur du Brexit. *« On n'a vraiment pas besoin de ce parc éolien qui va aggraver encore plus l'exercice de notre métier,* proteste Alain Coudray. *Depuis les années 2000, les accords de la baie de Granville signés avec Jersey nous permettaient d'aller pêcher au large des îles anglo-normandes. Avec l'entrée en vigueur du Brexit cela n'est plus automatique, 77 bateaux bénéficient d'une autorisation provisoire valable jusqu'au 30 avril, mais après ? »,* interroge le responsable.

« Ce projet n'a ni queue ni tête, fustige Marc Le Fur, député des Côtes-d'Armor. *On retire leur travail à des pêcheurs bretons pour des intérêts étrangers. Ces éoliennes seront fabriquées hors de France et l'opérateur Iberdrola, géant de l'énergie espagnol, a des procès dans pratiquement tous les pays où il se trouve »,* attaque le vice-président de l'Assemblée nationale. *« Économiquement c'est également un non-sens, on fabriquera ici l'électricité éolienne la plus chère de France dans un endroit peu venteux. Le projet alternatif proposé par les pêcheurs, basé sur l'énergie hydrogène produite à partir de la houle, est plus en adéquation avec la baie de Saint-Brieuc. Je comprends la désespérance des pêcheurs, ils ont l'impression qu'on s'est vraiment fichu d'eux dans cette affaire et ça, ils ne peuvent l'accepter »,* conclut-il. ■ **E. L. C.**

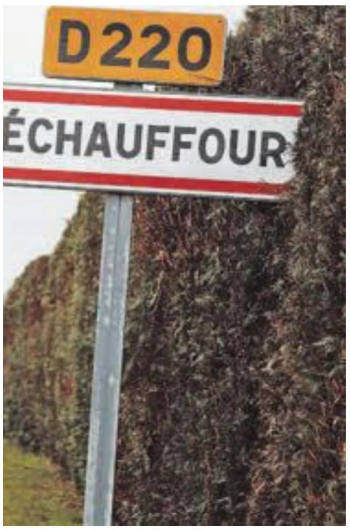

Nouveau record de production éolienne

Évolution annuelle de la production électrique éolienne française, en %

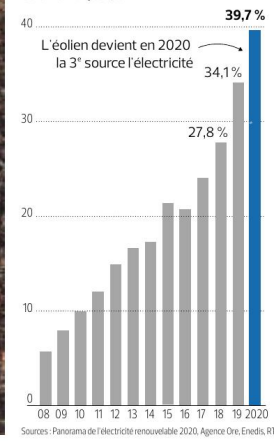

Sources : Panorama de l'électricité renouvelable 2020, Agence Ore, Enedis, RTE, SER

Plus de la moitié de la production dans le Nord et l'Est de la France

La production éolienne par région en 2020 en GWh

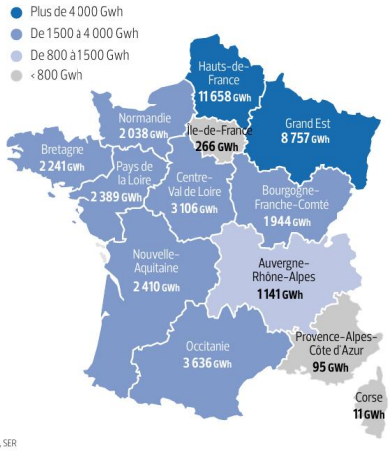

L'éolien, plus forte croissance dans le mix électrique

Variation de la production d'électricité entre 2019 et 2020 par source d'énergie en France

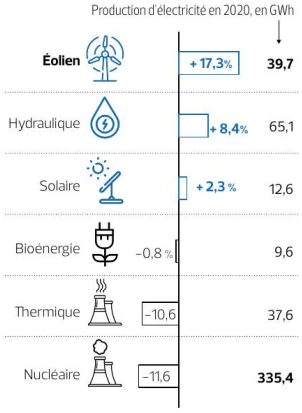

Infographie LE FIGARO

présidente de SOS Danger éolien. *Cela va en outre amplifier la pollution lumineuse. À Autremencourt, la nuit cela fait peur, ce sont des centaines de lumières rouges qui scintillent, on se croirait sur une piste d'aéroport.*»

Au-delà de cette nuisance visuelle, le bien-être des gens et des animaux est aussi parfois mis à rude épreuve dans ce secteur des Hauts-de-France, première région du pays pour la production d'énergie éolienne. «*Acouphènes, migraines, nausées, vertiges, tachycardie, problèmes de sommeil… Le nombre de personnes qui sont atteintes des mêmes troubles dont je souffre, depuis l'installation des éoliennes, a explosé*», témoigne Patricia*, habitante de Dizy-le-Gros, dans le nord de l'Aisne. Elle qui affirme avoir «*pourtant une alimentation saine*» et être «*sportive*», avoue n'avoir «*jamais pu penser en arriver à ce point-là*». «*Je ne compte pas moins de 300 mâts autour de chez moi*, s'effraie Patricia. *Nous voulons que les politiques lancent une étude épidémiologique à grande échelle pour démontrer qu'il existe un lien de cause à effet entre les maladies et les éoliennes*» Pour les exploitants, à ce stade, il n'en existe pas.

Le manque de transparence des dossiers d'implantation fait également partie des griefs des opposants. «*Il existe une omerta sur certains opérateurs dont on retrouve le siège du holding dans les paradis fiscaux, à Malte ou à Jersey, et le nom des actionnaires dans les Panamas Papers*», s'étonne le docteur Laurent Privé. Ce médecin est à la tête de l'association Val du Rudon, dans l'Allier, où 300 éoliennes doivent être implantées, faisant parfois 240 mètres de haut. «*Certains exploitants, quand ils perdent en justice, revendent leurs dossiers à d'autres - entre 100 000 et 500 000 euros - lesquels arrivent à leurs fins malgré l'opposition de la représentation sociale du coin*».

Ainsi, en Normandie, à Barou et Norey-en-Auge, un projet initialement porté par Veolia Environnement, qui avait été retoqué deux fois par la justice en 2013 - d'une part pour «*des vices de forme*», d'autre part «*du fait du brouillage du radar météo de Falaise*» - renaît de ses cendres. «*Il est aujourd'hui porté par VSB Énergies Nouvelles*, explique Henri de Dalmassy, consultant maritime et président de l'association SOS Pays de Falaise. *Pourtant, nous avions relevé que 17 élus municipaux avaient effectué des prises illégales d'intérêt. Le préfet de l'époque avait même annulé la totalité de la zone de développement éolien du département.*» Malgré cela, les promoteurs continuent de prospecter à cet endroit, notamment dans les communes de la poche de Falaise, de Courcy, Tôtes et Vendeuvre. «*Et ce en dépit des réunions de concertation qui rassemblent 80 % d'opposants. Le promoteur prétend le contraire dans le dossier envoyé à la Dreal. La France est-elle encore un État de droit ?*», s'interroge Henri de Dalmassy. ■

*Le prénom a été modifié.

Écologistes, agriculteurs, élus… une opposition bigarrée, dense et active

STÉPHANE KOVACS @KovacsSt

MAIS QU'EST-CE qui rassemble les amoureux du patrimoine, les défenseurs de la nature, les agriculteurs, les éleveurs, de plus en plus d'écologistes et de nombreux élus ? Tous sont vent debout contre la multiplication des éoliennes sur le territoire. Destruction des paysages, danger pour les oiseaux, bruit, ondes, inefficacité énergétique, corruption… Ils «*ne comptent plus les scandales liés à l'éolien*». Et cet agrégat, «*un peu hétéroclite mais très mobilisé*», selon la Fédération environnement durable (FED), qui regroupe «*près de 1 600 associations*», grandit chaque jour un peu plus : «*C'est exponentiel*, explique Jean-Louis Butré, le président. *Nos newsletters, on les envoie à 25 000 adhérents, qui eux-mêmes les relaient à d'autres*»…

Le 6 mars dernier, à l'initiative du collectif Retz ô lien, une «*bonne dizaine de tracteurs*» a défilé à Chaumes-en-Retz, en Loire-Atlantique, contre un projet de parc éolien qui doit voir le jour dans la commune. Modeste manifestation, qui illustre bien que «*la colère gronde un peu partout en France*». «*C'est de la folie furieuse*, affirme le président de la FED. *Nos bénévoles sont engloutis par les appels. Je reçois 5 à 10 demandes d'aide par jour. Des gens qui s'alarment* : "Je viens de découvrir un projet près de chez moi, que faire ?" *Se battre tout seul, c'est difficile. Notre premier conseil, c'est de créer son association, informer les voisins, faire une pétition*»… «*Des centaines de promoteurs*, s'indigne la Fédération, *écument les campagnes, font signer des propriétaires en leur faisant miroiter 10 000 à 15 000 euros par an s'ils installent une éolienne sur leur terrain. Ensuite, ils découvrent les nuisances… Même des mairies pro-éoliennes finissent par changer d'avis.*»

«*Soucieuse de représenter l'hostilité quasi unanime à ce projet*», la commune de Saint-Germier, dans les Deux-Sèvres, a décidé début mars de «*mener des démarches directement auprès de la ministre de la Transition écologique ainsi que devant la cour administrative d'appel de Bordeaux*». Très offensif contre les éoliennes, le président du conseil régional des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, vient d'annoncer qu'il allait financer des associations anti-éolien «*pour qu'elles engagent des actions en justice*».

«Un vent de colère»

Première catégorie d'opposants : «*les habitants de la France profonde, plutôt agricole*, explique Jean-Louis Butré. *Tout à coup, ils découvrent qu'on les trompe, sous couvert d'écologie, et que leur maison a perdu 20 % de sa valeur*». Viennent ensuite les néoruraux : «*Ils sont venus chercher le calme et la beauté au fin fond du Berry ou de la Haute-Vienne, et s'aperçoivent que les éoliennes sont en train de tout détruire.*» Il y a aussi de plus en plus de malades, poursuit le président : «*Des gens qui dorment mal, souffrent d'acouphènes, sont obsédés par le bruit lancinant. On soupçonne les infrasons.*» Autre phénomène qui prend de l'ampleur : les malformations et les morts mystérieuses d'animaux. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), a lancé une étude sur ces méfaits rapportés dans deux élevages bovins.

Selon une récente enquête Ifop, si près de trois Français sur quatre déclarent avoir une bonne image de l'énergie éolienne, 53 % d'entre eux ne souhaitent pas en voir apparaître près de leur domicile, tout comme 44 % des électeurs d'Europe Écologie-Les Verts ! «*La catégorie la plus nouvelle, ce sont les vrais écolos de base, qui étaient traditionnellement pour, mais se rendent comptent que les éoliennes causent la mort de rapaces ou de chauve-souris*», souligne Jean-Louis Butré. Sans oublier les chasseurs - qui voient leur zone de chasse massacrée -, les artisans pêcheurs, préoccupés par la destruction des fonds marins, les vignerons, les historiens, inquiets par exemple pour le site du mémorial de Douaumont ou pour celui d'un charnier situé sur la ligne Maginot… «*Il y a un vent de colère qui monte, avec des personnes de toutes origines et de tous âges*, décrit le président de la FED. *Comme pour les "gilets jaunes"*».

Les défenseurs du patrimoine et des paysages sont bien sûr ravis d'être ainsi rejoints par des alliés aux arguments affûtés. «*Si on les met tous bout à bout, on s'aperçoit que les éoliennes n'ont quasiment rien pour elles* !s'exclame Julien Lacaze, président de l'association Sites & Monuments. *Quand on a des mâts qui font 241 mètres de haut, visibles de partout, on ne peut plus se limiter à défendre des zones précises, proches d'un monument par exemple. Dans le dossier récent de Montpellier, c'est la faune, avec l'aigle, qui nous a permis de gagner en justice. Souvent on nous dit "désolé, ça abîme le paysage mais, du point de vue écologique, ça sera positif"… Il faut donc absolument que l'on travaille tous ensemble si l'on veut l'emporter*». ■

Le sujet mis en avant par les candidats aux élections régionales

DINAH COHEN @DinahCohen

« CE SERA *un sujet important de la campagne.* » Pour les élections régionales prévues en juin 2021, la transition écologique et le sujet de l'éolien occuperont les esprits des candidats, comme des riverains. À peine la campagne entamée, le débat a déjà été lancé, notamment par le président sortant des Hauts-de-France et candidat à sa réélection, Xavier Bertrand. Invité sur le plateau de « Dimanche en politique », le président ex-LR a qualifié l'éolien de « *scandale français* ». « *Ça défigure le paysage, ça pourrit la vie des riverains, ça coûte un fric fou (…), il est temps de mettre un terme à ce scandale dans les Hauts-de-France* », a-t-il ainsi déclaré. Dans la foulée, le président de la Charente-Maritime, Dominique Bussereau, a alerté dans *Le Figaro* du 15 mars contre l'excès d'éoliennes. Des prises de position qui montrent que les candidats aux régionales comptent bien s'emparer du sujet à leur manière.

Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État et candidat LREM des Hauts-de-France a d'ailleurs rapidement réagi pour mettre en avant le « *pragmatisme* » requis. « *C'est un sujet particulier dans toutes les régions, avec des territoires plus concernés que d'autres* », explique l'élu, tout en posant les bases du débat : « *Il faut à la fois reconnaître que la planète est en surchauffe et qu'il faut travailler sur les énergies renouvelables, et en même temps prendre en compte la réalité des habitants.* »

Au Rassemblement national, le sujet est clairement mis sur la table. Dans son contre-projet de référendum constitué de 15 questions, la chef du parti, Marine Le Pen, souhaite interroger les Français sur la nécessité d'installer de nouveaux parcs éoliens. À échelle locale, le candidat de la région Pays de la Loire, Hervé Juvin, lance lui aussi un « *appel démocratique* » sur la question. « *C'est un des thèmes qui mobilise le plus la population, il y a une espèce de rage, il faut qu'on accepte de consulter les riverains et il faut que les têtes de liste se saisissent du sujet* », plaide l'eurodéputé auprès du *Figaro*.

> Les promoteurs écument les campagnes, font signer des propriétaires en leur faisant miroiter 10 000 à 15 000 euros par an s'ils installent une éolienne sur leur terrain. Ensuite, ils découvrent les nuisances… Même des mairies pro-éoliennes finissent par changer d'avis
>
> JEAN-LOUIS BUTRÉ, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ENVIRONNEMENT DURABLE

«Plus vert que vert»

À gauche, le sujet fera partie des questions soulevées, sans pour autant y accorder une importance particulière. « *C'est un sujet récurrent* », observe le socialiste Guillaume Garot, tête de liste dans les Pays de la Loire. « *Je n'ai pas le sentiment que ce soit un enjeu plus important pour ces élections qu'il ne l'est déjà à chaque scrutin. Il sera abordé et traité, et les candidats se prononceront* ». Pour l'élu, il s'agira tout de même de fixer « *une feuille de route sur l'éolien pour y voir clair et savoir où nous allons* », le tout en organisant des « *débats locaux et des concertations plus larges* ».

Même son de cloche du côté des écologistes, qui portent plus largement leur attention sur « *la transition énergétique* ». « *Il n'y a pas de position pour ou contre, mais bien une réflexion autour de chaque réalité géographique et territoriale. Ce qui est sûr, c'est que chaque équipe régionale se concentrera sur comment on peut avoir une énergie locale durable en limitant les coûts engendrés pour le contribuable* », développe Sandra Regol, porte-parole du parti.

Le secrétaire national du PC, Fabien Roussel, dénonce une « *course à l'échalote de celui qui sera plus vert que vert* ». « *Moi je suis rouge, donc je ne participe pas à cette course. Je suis pour des énergies pilotables disponibles tout de suite en appuyant sur un bouton. Les énergies renouvelables telles que l'éolien et le solaire ne peuvent pas répondre en cas de pic de consommation* », tranche le communiste. ■

Le parc éolien de Bonnet-Houdelaincourt, dans la Meuse, comporte 18 éoliennes de 125 m de haut.
MATTHIEU COLIN/ DIVERGENCE